

# Loi de finances 2015, Loi de transition énergétique : l'Automobile Club Association revendique des mesures raisonnables et non pénalisantes pour l'automobiliste

Le gouvernement a confirmé ce jour l'augmentation de 2 centimes par litre de la taxe sur le diesel, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2015. Cet après-midi, l'Assemblée Nationale examinera le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte avec notamment la création de zones de restrictions de circulation (ZRC) au motif de la qualité de l'air qui viendront remplacer les ZAPA (zones d'actions prioritaires pour l'air).

L'Automobile Club Association - principale organisation française de défense des automobilistes - redoute une fois de plus des mesures trop pénalisantes et non cohérentes pour l'automobiliste. Elle tient à rappeler que plus de 80% des déplacements en France se font par la route. Chaque jour, ce sont 7 Français sur 10 qui utilisent leur voiture pour un besoin nécessaire, celui d'aller travailler.

« *La mobilité doit conserver un coût raisonnable !* » déclare **Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association**

« *TVA, TICPE, TVA sur la TICPE, Contribution Climat Energie, compensation de l'écotaxe ..., l'automobiliste est incontestablement le consommateur le plus taxé, il est d'ailleurs un 'excellent contribuable'. Pour peu qu'il fasse partie d'un ménage modeste et qu'il roule avec un véhicule ancien, avec de telles mesures il pourrait en plus se voir interdire de rouler dans certaines zones.* »